

## **RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE** **en date du 16 octobre 2023 – 18h00**

### **PERSONNES PRÉSENTES :**

ENSEIGNANTS : Mme Chanteloup-Duval (CP), Mme Moryoussef (CE1), M Dusart (CE1-CE2), Mme Burgos (CM1-CM2, directrice), Mme Breton (TPS PS MS), Mme Cagnion (MS-GS), Mme Pajot (remplaçante rattachée à l'école), M Biard (CE2), Mme Marchand (GS-CP), Mme Malviya (CM1-CM2 lundi, mardi), Mme Mazilié (CM1), Mme Girardet (Maîtresse d'adaptation RASED), Mme Gallet (CM2)

PARENTS titulaires : Duquenne Sophie, VanWormhoudt Jessica, Blin Stéphanie, Bode Claire, Halet Gwenaëlle, Porcabeuf Pamela, Pimpot Marion, Tardif Andréa,

COLLECTIVITES LOCALES : Mme Lemoine adjointe au Maire de Sées chargée du périscolaire, M. Leloup, chargé des affaires scolaires à la CDC, Mme Meunier responsable des temps périscolaires,

DDEN : M Leguay

### **PERSONNES EXCUSEES :**

PARENTS : Thieulin Tiphaine, Jaffret Florence, Cormier Stéphanie, Alenne Stéphane, Chauvin Vincent,

INSPECTION : Mme Bellanger IEN de circonscription,

ENSEIGNANTS : Mme Pacary (CM1 le jeudi),

COLLECTIVITES : M. Fontaine président de la CDC des sources de l'Orne, M. Maachi maire de Sées.

## **PREAMBULE**

Accueil des participants, tour de table, personnes excusées.

Minute de silence dans le cadre de l'hommage aux enseignants assassinés (Samuel Paty le 16 octobre 2020 ; Dominique Bernard le 13 octobre 2023) et à toutes les victimes du terrorisme.

### **Ordre du jour**

- Résultats des élections
- Règlement intérieur : décret 2023-782 du 16 août 2023
- Sécurité : exercices incendies, PPMS
- Bilan de la rentrée : effectifs, structure de l'équipe pédagogique et organisation
- Projection des classes 2024
- Projets de l'année scolaire
- Questions diverses

## **1. Résultat des élections**

Les élections se sont déroulées le vendredi 13 octobre, uniquement par correspondance, conformément au vote du conseil d'école extraordinaire qui s'est tenu en visioconférence le lundi 25 septembre à 12h.

Il y avait 335 inscrits, 136 votants soit un taux de participation de 40,60 %.

L'année dernière, le taux était de 35,85 % (le taux record étant de 44,64 % en 2019-2020).

Les 11 sièges sont pourvus, il y a deux suppléants : Alenne Stéphane, Cormier Stéphanie

Titulaires : Duquenne Sophie, Van Wormhoudt Jessica, Blin Stéphanie, Jaffret Florence, Bode Claire, Halet Gwenaëlle, Pimpot Marion, Chauvin Vincent, Tardif Andréa, Porcabeuf Pamela, Thieulin Tiphaine.

## **2. Règlement intérieur**

Vous avez été destinataires du règlement intérieur modifié avec le décret du décret 2023-782 du 16 août 2023.

Nous avons déjà revu le passage sur les sanctions il y a deux ans. Le règlement type départemental n'ayant pas encore été modifié, Mme Burgos propose de simplement ajouter ce passage au règlement intérieur pour tenir compte du décret :

*« Art. R. 411-11-1.- Lorsque le comportement intentionnel et répété d'un élève fait peser un risque caractérisé sur la sécurité ou la santé d'un autre élève de l'école, le directeur d'école, après avoir réuni l'équipe éducative, met en œuvre, en associant les parents de l'élève dont le comportement est en cause, toute mesure éducative de nature à faire cesser ce comportement. Le directeur de l'école peut, à titre conservatoire, suspendre l'accès à l'établissement de l'élève dont le comportement est en cause pour une durée maximale de cinq jours.*

*« Si, malgré la mise en œuvre des mesures mentionnées au premier alinéa, le comportement de l'élève persiste, le directeur académique des services de l'éducation nationale, saisi par le directeur de l'école, peut demander au maire de procéder à la radiation de cet élève de l'école et à son*

*inscription dans une autre école de la commune ou, lorsque les compétences relatives au fonctionnement des écoles publiques ont été transférées à un établissement public de coopération intercommunale, dans une école du territoire de cet établissement. Lorsque la commune ne compte qu'une seule école publique, la radiation de l'élève ne peut intervenir que si le maire d'une autre commune accepte de procéder à son inscription dans une école de cette commune.*

*« L'élève fait l'objet, dans sa nouvelle école, d'un suivi pédagogique et éducatif renforcé jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours.*

*« Lorsque le directeur d'école saisit le directeur académique des services de l'éducation nationale pour mettre en œuvre la procédure de radiation prévue au deuxième alinéa, il peut, à titre conservatoire, suspendre l'accès de l'école à l'élève pendant la durée de cette procédure. »*

**Vote de ce point : oui à l'unanimité.**

Avez-vous relu le passage complet sur les sanctions ? Avez-vous des remarques à faire sur ce point, y aurait-il des propositions de modifications supplémentaires à faire ?

Aucune remarque n'est faite en réponse aux questions posées par Mme Burgos. Celle-ci évoque par ailleurs les modalités de transmission du nouveau règlement intérieur (cahier de liaison), ainsi que le travail à conduire, lors des mois à venir, sur une plus grande homogénéisation de règlements entre les écoles Louis Forton et de la Lavanderie.

**3. Sécurité : exercices incendie, PPMS**

L'exercice incendie a été fait au mois de septembre : pas d'incident à signaler.

L'équipe enseignante devait réaliser cette semaine un exercice PPMS attentat intrusion demain mais étant donné les circonstances et le passage au stade Vigipirate – urgence attentat, il a été reporté à la rentrée. Mme Burgos évoque les points de sécurité revus dans ce cadre dès aujourd'hui entre les enseignants et avec les agents de la municipalité. Un renforcement de la vigilance est plus globalement nécessaire aux abords de l'école.

Mme Burgos note que la mairie a fait refaire des clés pour le portail de la cantine : ce dernier sera dorénavant fermé à clé, et chaque enseignant disposera d'une clé du portail. Il est essentiel que les portails soient fermés à clef.

Si les parents ou les taxis ont à venir sur le temps du midi, il faudra sonner. Une enseignante fait l'accueil au portail de la maternelle. L'urgence attentat ne demande pas à ce que les parents n'entrent plus dans l'école. Nous tenons à garder ce principe qui nous est cher. Toutefois le portail de la maternelle sera fermé à clé dès 8h30. Les parents qui seraient encore présents dans l'école à cette heure-là pourront attendre qu'un adulte de maternelle puisse ouvrir (pour un groupe de parents) ou passer par l'entrée principale de l'école. Attention, il faudra dans tous les cas demander à un adulte de l'école de refermer la porte. Mme Burgos insiste sur le fait que cette règle existe déjà mais n'est pas toujours respectée par les gens qui sortent.

La CDC a par ailleurs avancé sur la question des alarmes : nous disposerons de talkies-walkies longue portée dans chaque classe afin de communiquer en cas d'urgence. Ils seront à sur soi, par tout enseignant, sitôt qu'il se trouve à l'école.

**4. Bilan de la rentrée : effectifs, structure de l'équipe pédagogique et organisation**

EFFECTIFS										Effectifs Classes	NOM Prénom
TPS 2 ans	PS 3 ans	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2			
6	8	7								21	BRETON Margot
		10	11							21	CAGNION Léa
			6	16						22	MARCHAND Julie
				22						22	CHANTELOUP-DUVAL Christèle
					21					21	MORYOUSSEF Anne-Sophie
					7	16				23	DUSART Mathieu
						21				21	BIARD Christophe
							23			23	MAZILIE Lisa / PACARY Natacha
							16	7		23	BURGOS Florence / MALAVIYA Chetna
								25		25	GALLET Marie-Laure
								<b>TOTAL</b>		<b>222</b>	<b>Dont 9 élèves d'ULIS (Mme Michel)</b>

### **Les effectifs à ce jour se montent donc à 222 élèves**

- Mme Pajot : enseignante remplaçante rattachée à l'école
- Mme Girardet : représentante du RASED dans l'école
- 4 ATSEMS : Mme Vannier, Mme Pays, Mme Bernou dans les classes, Mme Bernou à mi-temps ; Mme Pichonnier qui s'occupe de la sieste ;
- 6 AESH : Mme Guiard, Mme Violet, M. Jouis, Mme Laknyte, Mme Olivier, Mme Aguilé AESH-co. du dispositif ULIS actuellement en arrêt maladie ;
- 2 assistantes d'anglais : Robyn Musson jeudi et vendredi travaille avec les classes de maternelle, et CP de Louis Forton et La Lavanderie ; Maria Muturi présente le jeudi et qui partage son temps entre le collège et l'école. Elle travaille avec les classes de CE1, CE1-CE2 et CE2 et aussi CM2.

## **5. Prévisions pour la rentrée 2024**

Telle est la prévision à ce jour :

Niveau	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Effectif prévu	0	16	8	17	38	37	27	32	37

A noter qu'en 2024-2025, les CM1 seront eux aussi en classe immersive. Toutefois, à ce jour, l'équipe enseignante ne sait pas quelle sera la répartition des classes l'an prochain. Cette répartition (pour l'instant assez problématique compte tenu de la difficulté d'envisager un CM1-CM2 avec une cohorte de CM1 en classe immersive et une cohorte de CM2 qui ne l'est pas) ne permet pas de s'engager dès à présent sur l'accueil des TPS à la rentrée prochaine.

## **6. Les projets de l'année**

Toutes les classes de cycle 2 sont inscrites au dispositif Ecole et Cinéma. Les plus petits et les plus grands ont aussi bénéficié de l'opération Ciné-Filou.

Les cycles natation ont commencé : une partie des CP et les CM2 débutent, tandis qu'à partir de décembre, ce sera la tour des autres CP et des CE1.

Ce vendredi 20 octobre, les élèves de CM2 (et peut-être de CM1) se rendront au Cross du Collège.

En novembre aura cours la Quinzaine de la Maternelle.

Les classes de CE1 et CE1-CE2 se sont aussi engagées à participer au Festival de Théâtre de Sées – Jo Tréhard en mars 2024.

Plusieurs classes participent au Salon du Livre d'Essay en mars 2024 (accueil d'auteurs dans les classes), pour un budget global d'environ 700 euros (payés par la CDC).

Les CM1-CM2 et les CM2 ont lancé cette année un grand projet autour du *Savoir Rouler A Vélo (S.R.A.V.)*. La semaine du *S.R.A.V.* a été fixée du 13 au 17 mai. L'ambition d'une grande sortie commune est liée à deux points particuliers :

- la présence de parents encadrants (agrément à passer, plus contraignant que celui relatif à la natation – à Alençon, 2 heures dont 1 heure de théorie et 1 heure de pratique) sachant que le taux d'encadrement est de 1 pour 6 ;
- la disponibilité d'un vélo par élève (et du matériel idoine : casques, gilets...)

Une enquête sera lancée par les enseignants à la rentrée de novembre pour évaluer le matériel disponible. L'USEP peut aider en prêtant quelques vélos, en revanche les dons à l'école, si aimables soient-ils, posent le problème du stockage et de l'entretien. Un prêt pour le temps du cycle vélo en EPS peut être envisagé.

Le 18 juin constitue la date de la journée olympique de l'école.

Le 20 juin, les CM vont participer à la journée Orn'Olympique.

Le 28 juin a été arrêté pour la fête de l'école.

A noter qu'une collaboration est envisagée avec le cabinet dentaire de Sées pour travailler l'hygiène bucco-dentaire. Une réunion est prévue prochainement avec les équipes de santé pour fixer les contours de ce projet.

Le travail de longue haleine conduit dans le cadre de la lutte contre le harcèlement sera également poursuivi et Mme Burgos évoque la possibilité d'une collaboration plus resserrée avec les parents d'élèves.

## **7. Questions diverses**

M. Leguay interroge Mme Burgos sur l'avancée des projets quant au réaménagement de la cour. Mme Burgos évoque les différents dispositifs d'aide existants (*Notre école, faisons-la ensemble* ou encore le *Fonds Vert*). Le projet, avec une dominante de végétalisation, n'est pas encore fixée, et concerne d'ailleurs toutes les écoles de la CDC. Chacun s'accorde sur la complexité du travail, mais tous reconnaissent la nécessité de ces travaux.

Ecole primaire publique Louis Forton, 3 bis rue Charles Forget, 61500 Sées

M. Leguay évoque aussi la question de la liaison Ecole-Collège. Mme Gallet répond en citant les réunions du Conseil Ecole-Collège ainsi que les projets plus ponctuels mis en place (cross, exposés, invitations aux manifestations des uns ou des autres...)

En l'absence de questions supplémentaires, la séance est levée à 19h22, la prochaine réunion du Conseil d'Ecole étant fixée le 20 février 2024.

Le secrétaire de la séance  
M. Dusart

La directrice de l'école  
Mme Burgos